



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**9 DÉCEMBRE
2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire portant sur le budget 2020 du Conseil municipal tenue le lundi, 9 décembre 2019 à 19h00 l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe. La séance a été convoquée selon l'article 152 du Code municipal du Québec. La présente séance est présidée par la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Robert Chrétien
Mme Marilou Carrier
Mme Nicole Poirier
Mme Louise Boutin
M. Philippe Daoust

Mme Chantal Girouard, directrice générale / secrétaire-trésorière, est présente.

M. Roland Czech est absent.

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir été informés de cette séance extraordinaire.

2019-12-47

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Nicole Poirier
Appuyé par Philippe Daoust
Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2019-12-48

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Louise Boutin
Appuyé par Marilou Carrier
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe



SÉANCE EXTRAORDINAIRE PORTANT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE LUNDI 9 DÉCEMBRE 2019 À L'HÔTEL DE VILLE À 19h30

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance. ®
 2. Acceptation de l'ordre du jour. ®
 - 3- Présentation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 et du programme des dépenses en immobilisations pour 2020-2021-2022.
 - 4.- Commentaires des membres du conseil municipal.
 - 5.- Période de questions portant exclusivement sur le budget 2020.
-
- 6-
 - a- Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020 ®
 - b- Adoption et du programme des dépenses en immobilisations pour 2020-2021-2022. ®
 7. Levée de la séance. ®

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

La mairesse présente les prévisions budgétaires 2020 et le programme triennal d'immobilisations pour 2020-2021-2022.

Commentaires des membres du conseil municipal.

Par la suite la période de questions s'amorce sur divers points concernant les prévisions budgétaires 2020.

La parole est donnée à :

- Les conseillers et conseillères mentionnent prioritairement qu'ils espèrent engager des sommes d'argent pour des projets pour lesquels des subventions sont disponibles mais aussi que ces projets soient partagés par la population. La mairesse explique le budget qui a été préparé a été fait de façon à respecter aussi les dépenses



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

(factures) reçues à la municipalité donc un 2 ¢ d'augmentation a été prévu pour la taxe foncière. Il faut être visionnaire et tirer notre épingle du jeu tel qu'un écocentre à implanter à Sainte-Barbe.

- Luc Audet, 34^e Avenue : nouvelles résidences construites apportent des taxes, aide financière taxe d'accise (TECQ). Il faut être ambitieux pour attirer les gens et offrir des services sur notre territoire et plus il y a de gens, les taxes peuvent diminuées.
- Martin Loyer, Chemin de la Baie : l'innovation depuis les égouts et aqueduc apportent beaucoup à Sainte-Barbe. Du même coup, il y a un beau Centre culturel qui offrent plusieurs spectacles.
- Alain Billette, 45^e Avenue : l'implication des gens à chaque évènement apportent de plus en plus de gens, ce lien d'appartenance.

2019-12-49

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Proposé par Robert Chrétien

Appuyé par Nicole Poirier

Que le budget pour l'exercice financier 2020 soit accepté tel que présenté au tableau suivant et comptabilisé selon le manuel de la présentation financière municipale:



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

DESCRIPTION	BUDGET 2019	BUDGET 2020	VARIATION
REVENUS			
TAXES GÉNÉRALES	1 544 703.36 \$	1 603 788.78 \$	59 085.42 \$
TAXES SPÉCIALES 2011-04 INFRA	264 075.00 \$	266 175.00 \$	2 100.00 \$
RÈGLEMENT EMPRUNT 2017-08 CASERNE		28 572.25 \$	
Taxe de services - EAU	221 593.26 \$	219 972.00 \$	(1 621.26 \$)
Taxe de services - EGOUT	73 075.77 \$	84 591.00 \$	11 515.23 \$
TAXES ORDURES	143 159.01 \$	111 726.75 \$	(31 432.26 \$)
TAXES RÉCUPÉRATION	24 321.02 \$	38 682.00 \$	14 360.98 \$
TAXES COMPOSTAGE	70 150.00 \$	25 788.00 \$	(44 362.00 \$)
Service 9-1-1	2 800.00 \$	6 800.00 \$	4 000.00 \$
IMMEUBLES ET LIEUX	106.00 \$	106.00 \$	0.00 \$
Autres services de sources locales	203 320.00 \$	215 535.00 \$	12 215.00 \$
Transferts	1 073 113.18 \$	1 085 103.84 \$	11 990.66 \$
TOTAL REVENUS =	3 620 416.60 \$	3 686 840.62 \$	66 424.02 \$
DÉPENSES			
ADMINISTRATION	628 228.10 \$	639 371.95 \$	11 143.85 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	198 620.00 \$	215 556.10 \$	16 936.10 \$
SERVICE INCENDIE	261 570.64 \$	276 795.25 \$	15 224.60 \$
TRANSPORT ET VOIRIE	713 131.99 \$	758 267.25 \$	45 135.26 \$
RÉSEAUX D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC	1 028 782.15 \$	1 042 143.71 \$	13 361.56 \$
HYGIÈNE MILIEU - ENVIRONNEMENT	296 842.03 \$	241 998.64 \$	(54 843.39 \$)
SANTÉ	1 658.00 \$	1 691.16 \$	33.16 \$
URBANISME	90 298.55 \$	96 732.88 \$	6 434.33 \$
DÉVELOPPEMENT ÉCON. ET TOURISTIQUE	28 374.00 \$	15 585.70 \$	(12 788.30 \$)
LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE	206 908.96 \$	202 797.35 \$	(4 111.61 \$)
BIBLIOTHÈQUE	32 799.19 \$	32 929.19 \$	130.00 \$
CULTURE	9 234.00 \$	9 412.68 \$	178.68 \$
FRAIS DE FINANCEMENT- ÉMISSIONS	770 532.15 \$	772 293.80 \$	1 761.65 \$
AFFECTATIONS - CONCILIATIONS	(646 563.15 \$)	(618 735.04 \$)	27 828.11 \$
TOTAL DÉPENSES ET IMMOBILISATIONS =	3 620 416.60 \$	3 686 840.62 \$	66 424.02 \$

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

Le vote est demandé :

Les conseillers Nicole Poirier, Marilou Carrier, Philippe Daoust et Robert Chrétien votent pour.

La conseillère Louise Boutin vote contre.

2019-12-50

**ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN
IMMOBILISATIONS POUR 2020-2021-2022**

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Philippe Daoust

Que le programme des dépenses en immobilisations pour les années-2020-2021-2022 soit accepté tel que présenté au tableau suivant :

IMMOBILISATIONS	2020	2021	2022
Immobilisations - administration	6 000,00\$		
Immobilisations - Service d'incendie	2 000,00\$		
Immobilisations – Transports (financé par fonds de roulement)	1 050,00\$		
Immobilisations – Loisirs et culture	32 500\$		
TOTAL IMMOBILISATIONS	41 550,00 \$	0	0

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

Chantal Girouard,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2019-12-51

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Nicole Poirier

Appuyé par Philippe Daoust

Que la séance soit levée à 20h32.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

Louise Lebrun
Mairesse

Chantal Girouard
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Louise Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal (RLRQ, chapitre C-27.1)